

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04320190722225

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Haute-Loire

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à ESPALY SAINT MARCEL le 22 juillet 2019

Visé Le : 23 juillet 2019

Monsieur Marc PHILIPPON
Directeur

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04317028116001	Adjoint technique territorial	Agent des espaces verts Plus de détail	La date de recrutement a changé	Temps complet	COMMUNE DE SAINT MAURICE DE LIGNON 43200 Saint maurice de lignon	15/02/2017	04320170227120
V04317049118001	Rédacteur	Secrétaire de mairie Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	COMMUNE DE SAINT MAURICE DE LIGNON 43200 Saint maurice de lignon	01/06/2017	04320170522160
V04319073507001	Adjoint technique territorial	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps non complet	COMMUNE DE SAINT PAL DE MONS 43620 SAINT PAL DE MONS	01/09/2019	04320190708892